

École de la Croisée – Fiche technique chronologique

Date de fondation : 2018

Commission scolaire d'origine : Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS)

Adresse : 1805 rue Luce-Dufresne

Architecte : Consortium Espace Vital – Vincent Leclerc (fondation, 2015-18)

Entrepreneur général : Construction Longer inc. (fondation, 2017-18)

Communauté religieuse : s.o.

Autres dénominations pour l'établissement : École C (nom de projet, 2013-2018)



Esquisse de l'école de la Croisée, octobre 2017. (*Espace Vital Architecture – Vincent Leclerc architecte inc.*)

Historique

Les informations qui suivent résultent d'une sélection des éléments jugés les plus significatifs pour l'histoire de l'établissement

2 juillet 2013 (CC 2013-1989) : le Conseil des commissaires (CC) demande l'autorisation au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2014-2024, pour la construction d'une école supplémentaire dans le quartier no 1 pour la rentrée scolaire 2016-2017¹

17 juin 2014 (CC 2014-2096) : le CC demande l'autorisation au MELS, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2015-2025, pour la construction d'une nouvelle école de 21 classes (école dite « C »)²

24 mars 2015 (CC 2015-2171) : le CC demande l'autorisation au MELS, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2015-2025, pour la construction d'une nouvelle école de 14 classes (école dite « C »); modification de la demande de juin 2014³

16 juin 2015 (CC 2015-2206) : le CC demande l'autorisation au MELS, dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2016-2026, pour la construction d'une nouvelle école de 14 classes (école dite « C »); renouvellement de la demande⁴

20 octobre 2015 (CE 2015-2234) : le Comité exécutif (CE) accepte le choix des professionnels (architectes et ingénieurs) pour le projet de construction de l'école

¹ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 mars 2012 au 9 décembre 2014, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 160-161.

² CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 mars 2012 au 9 décembre 2014, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 256-257.

³ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 21-22.

⁴ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 51-52.

C; firme d'architecture : Consortium Espace Vital – Vincent Leclerc (réutilisation des plans et devis de l'école du Boisé-Fabi)⁵

Septembre 2016 : le terrain pour l'école « C » est acheté par la Ville de Sherbrooke pour la somme de 1 850 000 \$; terrain d'environ 14 000 m² qui sera cédé à la CSRS⁶

2 mai 2017 (CC 2017-2401) : le CC demande l'autorisation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2017-2027, pour construire la nouvelle école « C » à 21 classes au lieu de 14 classes⁷

2 octobre 2017 : première pelletée de terre dans le projet de construction de l'école « C »; une architecte au dossier précise que les plans et devis qui devaient être les mêmes que pour l'école du Boisé-Fabi ont finalement été grandement modifiés, « notamment en raison de l'ajout d'un double gymnase et de l'aménagement du site »⁸

19 septembre 2017 (CE 2017-2830) : le CE accorde le contrat général de construction de l'école « C » à Construction Longer inc., pour la somme de 9 994 000 \$⁹

17 avril 2018 (CC 2018-2512) : le CC attribue le nom à la nouvelle école C qui devient officiellement l'école de la Croisée¹⁰

⁵ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 67-68.

⁶ Jonathan Custeau, « Le terrain pour l'école C est acheté », *La Tribune*, 9 septembre 2016, p. 6.

⁷ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 234.

⁸ Isabelle Pion, « C'est parti pour l'école C », *La Tribune*, 3 octobre 2017, p. 9.

⁹ CSRS, *Livre des délibérations du CE*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, pp. 222-223.

¹⁰ CSRS, *Livre des délibérations du CC*, 20 janvier 2015 au 19 juin 2018, Centre administratif de la CSRS, Gestion documentaire, p. 338.

19 avril 2018 : article de *La Tribune* sur l'école « C » qui portera le nom d'école de la Croisée; c'est un concours auprès des élèves qui la fréquenteront qui a permis de faire le choix; la proposition sélectionnée, celle des élèves Nathaniel Gilbert, Megan Forgues et Éléanne Morin, soulignait que : « [l'] école est située à la croisée de Rock Forest et Saint-Élie. Nous sommes à l'école pour croiser des amis pour s'amuser et nous croiserons des adultes pour nous instruire »; on prévoit que 250 élèves seront présents dès la première année et que la capacité maximale de 500 élèves sera atteinte d'ici cinq ans¹¹

21 mars 2023 (DG-R-22-23-0199) : le DG autorise la signature de l'acte de vente confirmant l'échange de terrains avec la Ville de Sherbrooke en retour des deux lots ayant servi à la construction de l'école de la Croisée; le CSSRS obtient les lots 6 031 809 et 6 405 020; la Ville obtient les lots 5 952 781 (parcelle du Triolet), 6 402 737 (parcelle des Avenues) et 6 402 926 (parcelle de Desranleau)¹²

¹¹ Simon Roberge, « L'école C pour "de la Croisée" », *La Tribune*, 19 avril 2018, p. 3.

¹² CSSRS, *Sommaire décisionnel du 21 mars 2023*, Centre administratif du CSSRS, Gestion documentaire.